



Accusation a tort ou diffamation

Par **lolo05**, le **09/07/2008 à 11:57**

Bonjour, rnVoila une de mes collegues m'a accusé a tort d'avoir imité sa signature sur un document de l'entreprise, tout le monde est au courant ainsi que mon employeur (il n a pris aucune mesure contre moi)rnQuelle dédommagement puis je avoir pour le tort causé, elle a sali mon image.rnJe voudrais porter plainte contre elle que me conseillez vous ? rnMerci

Par **JamesEraser**, le **15/07/2008 à 20:06**

[citation]Quelle dédommagement puis je avoir pour le tort causé, elle a sali mon image[/citation]rnJe pense surtout qu'elle a été discréditée vis à vis de votre employeur et collègues.rnDe facto, votre honorabilité ne semble pas avoir été remise en question. Quel serait donc votre chef de préjudice ?rnAvez vous, quand bien même votre employeur n'a pris aucune mesure, évoqué cette situation avec lui et de ce qu'il envisage de faire ?rnA mon sens, ce serait plus judicieux.rnExperatomment

Par **lolo05**, le **17/07/2008 à 10:28**

Mon employeur estime que c'est toute une histoire pour pas grand chose mais on m'a conseillé de poursuivre cette femme pour diffamation car elle est allé le raconter partout que j'imitais sa signature, (et je tiens à préciser qu'elle m'a fait un papier en reconnaissant qu'il était possible que ce soit sa signature sur le dit document) mais je sens bien que la confiance que mon employeur m avait accordé n'est plus là. rnAussi avec les témoignages des autres salariés qui sont au courant , je voudrais savoir si j ai des chances qu'un juge la condamne ; je

le répète mon honneur est sali , et on ne me fait plus confiance, mon employeur me parle et me regarde différemment : un climat de méfiance s'est installé. rnJe vous remercie par avance de vos précieux conseils.

Par **papillonrose**, le **26/03/2011** à **15:52**

Salut,rnIl ya 2 ans et demi ou plus a peu pres des eleves dans ma classe ont fait un groupe sur un des élèves. Il y a un mois a peu près il a porter plainte expliquant que a cause de ce groupe (écrit en arabe il n'a pas pu s'adapter en belgique et que tout les homosexuels le poursuivaient). Mn avocat a lu la plainte et c'est contre moi et un autre eleve qu'il a porté plainte. Bon je comprends l'autre eleve c'est lui qui a fait le groupe et il a écrit des propos un peu vulgaires. Moi je n'ai écrits que deux ou 3 commentaires qui sont banales on va dire meme mon avocat m'a affirmé qu'il n'ont pas bcp d'importance (enfin vous voyait ce que je veux dire). Plus il ont la preuve sur le papier imprimé qu'il n'est pas le seul sur qui les élèves se moquaient en effet tout le monde fut la cible.. Mon père doit aller encore une dernière fois (je l'espère) pour s'excuser aupres du père. Je ne veux pas qu'on s'excuse parceque je n'ai rien fait de mal et c'est le collège c'est la jungle on passe tous par cette epreuve. En plus quand on lui donnait ces surnoms il rigolait avec nous il ne disait rien. Ce qui m'enérve c'est qu'il peut ne pas accepter l'excuse et si il agrandit l'histoire il peut me jeter en prison minimum 2 semaines. rnJe n'ai que 16 ans et j'ai deja une plainte sur mon dos et une journée d'interrogatoires passée au commissariat. Quel dédommagement puis je avoir pour le tort causé. Je voudrais porter plainte contre lui que me conseillez vous ? En plus a un moment je l'ai défendu il ya 3 ans lorsque ceci a eu lieu et nos familles étaient très proches meme si nous deux on se parlait a peine... rnPS: j'habite au Liban. Je ne savais pas que ce genre de plainte était prise en considération donc je suppose qu'il existe une plainte pour sevenger on va dire.. merci d'avance:)